

## Avis favorable sur le projet de Budget Primitif 2013 de la Région



Le Budget Primitif (BP) 2013 est conforme aux Orientations budgétaires : un investissement très important de 604 M€ et un fonctionnement maîtrisé dont l'évolution est maintenue à +1,6% l'an. Le CESER note avec satisfaction les mesures prises par la Région pour soutenir les entreprises et donc l'emploi.

Le CESER reste très attentif à l'évolution de la dette de la Région qui pourrait atteindre 1 150 M€ fin 2013, soit 4 années de capacité de désendettement avec un horizon de 5 années en 2016, seuil à ne pas dépasser.

Le CESER relève par ailleurs de nombreuses remarques particulières sur chacune des politiques publiques de la Région.

[En savoir plus »](#)

## Réflexions du CESER sur l'Acte III de la décentralisation

Le CESER des Pays de la Loire souhaite apporter son concours à la réflexion nationale déjà bien engagée. En effet, la décentralisation est l'affaire de tous, l'affaire de la France, de son avenir et de sa démocratie.

Il rappelle plusieurs fondamentaux qui doivent être pris en compte :

- réformer le mille-feuilles et clarifier les compétences,
- améliorer la gouvernance et réformer la fiscalité publique locale,
- moderniser la vie politique locale, et renforcer la place de la société organisée,
- conforter le rôle de l'État, garant de l'égalité des citoyens et de la solidarité entre les territoires.

Sur la base de ces principes, il formule de nombreuses suggestions sur la répartition des compétences : biodiversité, développement économique, fonds structurels, politique du handicap, culture et sport, transports...

[En savoir plus »](#)

La session du 28 janvier a également été l'occasion de voter deux autres avis :

- [Programme d'action concerté en faveur de la Loire et de son Estuaire](#)
- [Avis sur l'Agenda 22 - Handicap](#)

